



Arnaques téléphoniques en Wallonie (Communiqué de presse Service Pensions - 04/02/2021)

Les bureaux régionaux francophones du Service fédéral des Pensions (SFP) nous signalent qu'il y a de plus en plus d'arnaques téléphoniques en Wallonie (par exemple Arlon, Charleroi, ...).

Les escrocs téléphonent à des citoyens pour leur annoncer qu'ils ont droit à une prime COVID de plus de 1 000 euros (ou un autre montant).

Pour recevoir cette prétendue prime, le citoyen doit communiquer son numéro de compte bancaire.

Notre conseil : raccrochez + portez plainte

Si vous recevez un appel de ce genre, raccrochez immédiatement car il s'agit d'une tentative de fraude. Nous vous conseillons aussi de porter plainte auprès de la police.

Jamais l'ONSS ni le SFP ne téléphoneront à un citoyen pour lui demander son numéro de compte !

Prime Covid (contexte) : prime octroyée automatiquement

Les personnes qui bénéficient d'une garantie de revenus aux personnes âgées ont bel et bien droit à une prime COVID, mais cette prime leur est octroyée automatiquement, sans qu'ils aient la moindre démarche à entreprendre à cet effet. La prime est également plus faible que le montant promis par téléphone. Elle s'élève à 50 euros mensuels pour la période de juillet 2020 à mars 2021, soit un montant total de 450 euros.

Pour en savoir plus : [Qu'est-ce que la prime COVID-19 et qu'est-ce qu'elle implique pour moi ?](#)

Que fait le Service fédéral des Pensions contre le phishing / hameçonnage ou arnaques?

Nous tenons à jour [la page de phishing de notre site Web](#).

En outre:

- nous avons envoyé un communiqué de presse conjoint avec l'ONSS à la mi-octobre 2020 ;
- nous mettons en garde dans le pied de page de toutes nos lettres contre le phishing ;
- nous utilisons régulièrement nos réseaux sociaux pour nous avertir des différentes formes de phishing ;
- nous avons également inclus le même avertissement dans [nos newsletters destinées aux citoyens et aux professionnels](#).

Combien de personnes ont déjà été dupées de cette manière?

- Aucun registre n'est tenu au sein du Service fédéral des Pensions.
- Les collaborateurs de nos centres de contact conseillent toujours aux citoyens de porter plainte auprès de la police.